

Krasivem le 1. 8. 1950

94

Cher Jean,

Tu m'as écrit le 1^{er} août, à propos de mon livre "La fin d'une espèce, une lettre qui m'a fort touchée."

Tu écrivais : "En plus - pour moi c'est l'amenable : tu es un homme libre."

C'est vrai : si j'ai été une amantim dans la vie, c'étais celle-là. Merci, Jean, de me faire ce précieux compliment. En venant de toi, de ta vie rectiligne, c'est précieux.

Cordialement et fidèlement à

toi,
FJ

P.S. - Ma femme a connu, au pensionnat, la sœur de Van Dyck, l'objecteur de conscience. Vit-il encore ? Quel âge a-t-il ? Sa sœur - religieuse au Saint-Siguldrve à Turenhout - est décédée quelques années.

Ma femme pense qu'il était objecteur de la Belgique, avant de rejoindre la Belgique militante ?



M. Jean Van Lierde
39. rue du Loriot
1170 Boisfort-Bonnelles

Van Dyck 18 av. du Peuple Favielle
1950. Krasivem

1950. kramin m. 14.7.94
1a. av. du Beau-Fortillage.

Cher Jean.

Le 28 juin, il ne nous était pas possible de te rejoindre pour te féliciter à l'occasion de ta "Carnet de prison".

Il y a quelques jours nous avons reçu ton livre que nous lisons tous les deux - ma femme et moi - avec un grand intérêt.

Le temps a du te paraître long et les objectifs très éloignés - alors que, vu après coup - ton action a été couronnée de succès en si peu de temps !

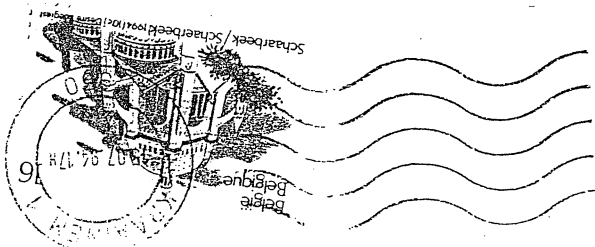
Merci d'avoir publié tes notes et ton récit. C'est un témoignage précieux qui gardera sa valeur et sera lu par les générations qui se succèdent.

Amitiés & félicitations pour toi et pour Claire.

YH

Van Rijkum 1A av. du Beau-Fortillage 1950. kramin m

Mr Jean Van Linder
rue du Loriot 39
1170. Brussels.



Winnipeg 13 8.91.

Cher Jean,

Grand merci de ta bonne lettre
du 7.7 et de la documentation jointe.

Maintenant que je vois que tu n'as
pas changé d'adresse je t'envoie ci-
inclus l'original de la lettre du 30.12.59
de P. Lumumba. Elle te revient, pour tes
archives.

Bien cordialement

Uf

P.S. - Je pense que le "Vu" et le
paragraphe en marge proviennent de
l'autorité Carcerale Coloniale...

1950-Kraainem, le 29.7.'91.
1a av. du Beau Feuillage
02.731 28 66.

Jean Van Lierde

Cher Jean,

Un jour - il y a à peu près 30 ans - alors que tu voulais écrire sur Patrice Lumumba, je t'ai dit avoir reçu une lettre de lui, écrite de sa prison de Stanleyville. Tu m'as demandé ce document, et je t'ai dit (et répété chaque fois que tu étais revenu à la charge) que je ne la trouvais pas. C'était la stricte vérité : la lettre avait disparu dans mes papiers, journaux, documents.

Voilà que je la découvre. Cette mince feuille bleue, papier-avion, pliée en deux, se cachait dans un livre que je n'ai jamais plus feuilleté en 30 ans... Je suis navré de ne pas avoir été en mesure de te la passer du temps où elle aurait pu te servir.

Je t'envoie sous ce pli une copie et suis tout disposé à " te faire cadeau " de l'original.

Le 24 décembre 59 j'avais envoyé à Lumumba en prison une carte ouverte (ouverte pour avoir plus de chances qu'elle passe les contrôles).

Un an plus tard L. était de nouveau en prison. A ce moment j'étais sa bête noire (ou un de ses hommes à abattre) Je lui ai envoyé de nouveau une carte " à l'occasion de Noël ", mais je suppose que cette fois les " services " n'ont plus laissé passer le message, ou que L. n'a plus eu le loisir, ni le papier, pour écrire de ses prisons.

A partir de fin août-septembre 60, je me suis brouillé avec le cabinet du Président Kasavubu et les dirigeants de l'ABAKO, parce que je prêchais le maintien de la collaboration entre Kasa et L., contre " la terre entière " qui voulait le voir disparaître (Eyskens, les ambassadeurs des Etats-Unis, de Grande Bretagne, la bande de Brazzaville avec Croquez, Jayle, Youlou, Senghor à Dakar, etc) en premier lieu vis à vis de la méfiance croissante qui opposait le président et le premier ministre, tous deux excités par leur entourage.

Alors que Lumumba proclamait que j'étais l'âme du complot, je dénonçais le complot auprès de K. et de son entourage. Aussi, dès après le 5 septembre on m'a demandé de ne plus venir au cabinet du président ni à la résidence (où je travaillais chaque jour). Il n'y avait pas de brouille avec le président, mais celui-ci était à ce point harcelé par Kini, Luyeye, Nsau, au cabinet, et Moanda et autres de l'ABAKO, qu'il m'a demandé de m'effacer pendant quelques

Stanleyville, le 30 décembre 1959.

Cher Monsieur Van Bilsen,

C'est avec un réel plaisir que j'ai reçu votre carte datée du 24 décembre. Je vous remercie des aimables vœux que vous m'avez adressés. J'y ai été très sensible. Du fond du cœur je vous les réciproque bien sincèrement.

C'est toujours un encouragement de se sentir entourer, dans des moments difficiles, de la sympathie de ses amis.

Croyez-moi que j'ai gardé un souvenir ineffaçable de tous les contacts que j'ai eus avec vous, lors de mon dernier séjour à Bruxelles. C'est grâce à vous, à votre dévouement éprouvé, que j'ai pu entrer en contact avec différents milieux belges pour leur exposer, avec sincérité et franchise, les vraies aspirations de notre peuple. Je ne pouvais autrement rendre service au peuple belge que de lui parler à cœur ouvert.

Je n'ai toujours visé, dans toute mon action, que l'intérêt suprême du CONGO tout juste comme le ferait tout Belge vis-à-vis de sa patrie. Je n'ai jamais eu de la haine à l'égard de qui que ce soit, mais mon seul objectif a toujours été: le triomphe de la liberté et de la justice.

Je suis persuadé qu'un avenir merveilleux s'ouvre entre nos deux nations indépendantes: le Congo et la Belgique. Je sais que l'écrasante majorité de la population belge de la métropole est en faveur de notre émancipation et de notre accession au rang des peuples libres. C'est un fait acquis et je l'ai constaté à chacun de mes voyages en Belgique.

À Bruxelles, je ne vous ai rien caché mes idées; je les ai exposées, non sans modestie, dans toutes les conférences que j'ai données en Belgique. Je n'ai aucune ambition si ce n'est celle de servir mon Pays avec loyauté. Je travaille par idéal et non pour un intérêt quelconque.

Partout, j'ai toujours prêché la non-violence et cette position a toujours été la mienne. Je ne m'y suis jamais écarté. Ma conscience ne me reproche rien dans tout ce qui est arrivé à Stanleyville. J'attends le verdict du Tribunal avec confiance.

Je garde mon sang-froid de même que ma foi dans l'avenir de notre cher Pays.

J'ai écrit à Monsieur le Ministre BRASSEUR. Je ne sais pas s'il a reçu ma lettre.

Pourriez-vous m'envoyer quelques journaux ou revues ?

Dans l'attente du plaisir de vous lire, je vous prie de croire, cher Monsieur Van Bilsen, en mes sentiments de sincère amitié.

P. LUMUMBA

Président National du M.N.C.

c/° Prison Stanleyville.

Vu
g r

JEAN VAN LIERDE
39, RUE DU LORIOT
1170 BOITSFORT - BRUXELLES

1170 BRUXELLES, LE 7 juillet 1991...

A Jef van Wilson

Tiès cher Jef,

C'est merveilleux de voir que ta mi-
nière reste efficace - grand merci pour cette
copie de lettre de Patrick de 1959 - Alors n'
avons pas fini de rassembler nos documents et
souvenirs pour les jeunes générations - Je me
réjouis, et je t'admire de rééditer cela -

J'aurais aimé retrouver cette copie,
mais ce qui me surprend c'est que j'ai classé et
retrouvé bien des papiers, moi aussi - Justement
j'ai l'ancienne copie de quelques cahiers de l'école
7 Jours que nous éditions avec Pierre Bourgeois,
Guy de Donchère en 1956-57 - C'était vers
l'époque anticoloniale de Routes de Paix -
et puis vint Les Amis de l'Afrique
avec Césaire, Diop etc... Ah, grand merci
pour ta lettre personnelle et l'annonce de tes projets
Bravo. Filles au travail

Jean